Consultation autorisation au démarrage EPR Flamanville

Extrêmement défavorable au démarrage EPR Flamanville

Je ne suis pas favorable à la mise en service de l’EPR de Flamanville pour les raisons suivantes.

1- des raisons de sécurité :

- Trop de risque pour toute l’humanité.

- Le couvercle de la cuve présente des anomalies. Il devra donc être remplacé. A quoi bon démarrer ce réacteur puis l’arrêter ensuite pour changer le couvercle qui entre temps aura été irradié entraînant un processus de remplacement plus complexe. Il est plus raisonnable et moins dangereux de changer le couvercle avant de démarrer l’EPR.

- De plus, l’EPR Taishan 1 en chine, à l’arrêt depuis 2023, présente des oxydations et de desquamation des gaines de crayons combustibles de type M5 posant un risque majeur pour l’EPR de Flamanville, car ces mêmes crayons seraient utilisés dans son réacteur.

2- des raisons de coûts :

- Flamanville a connu de nombreux retards depuis 2007, avec une augmentation exponentielle des coûts, passant de 3 milliards à plus de 12 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 6,7 milliards d'euros de coûts additionnels. Les documents ne mentionnent pas ces problèmes, ni les solutions pour les éviter dans d'autres centrales EPR.

- La cours des comptes mentionne, en plus des coûts multipliés par 6 et un retard de 12 ans, de multiples malfaçons entraînant un sérieux risque pour la sécurité des biens et des personnes.

- Les constats réalisés par l’Autorité de Sûreté Nucléaire ont laissé apparaître un manque de rigueur, de compétence professionnelle et de surveillance quasi systémique, que ce soit sur le chantier ou dans les usines où ont été fabriqués les composants, où des scandales de fraude et de falsification de dossiers ont été découverts.

- Des coûts aussi lors de l’exploitation de cet EPR car le prix du kwh produit sera bien supérieur au coût kwh des centrales nucléaires actuelles et bien supérieur au coût kwh produit par les énergies renouvelables actuelles et futures.

3- des raisons de transparence :

- Le dossier de l'ASN pour Flamanville est extrêmement volumineux (près de 13 000 pages), ce qui complique son examen. De plus, il manque de transparence, ce qui rend difficile l'évaluation.

- Une évaluation technico-financière est nécessaire avant toute décision, mais elle est actuellement absente du dossier.

4- Des déchets encore à stocker :

- Depuis les années 70-80-90 et la construction de la plupart des centrales nucléaires, nous stockons de plus en plus de déchets radioactifs pour des millénaires. Démarrer cet EPR, c’est encore plus de déchets à stocker très dangereux pour nous et les générations futures.

5- Des extractions de minerais d’uranium de plus en plus problématique :

- L’EPR de Flamanville va être chargé régulièrement de barres d’uranium qu’il faut aller chercher dans des pays peu démocratiques et extrait dans des conditions sociales et sécuritaires désastreuses pour les populations locales.

6- Un déni de démocratie :

- Ce démarrage de l’EPR de Flamanville va se réaliser avec un semblant de démocratie sachant que les conditions de cette consultation sont biaisées car les documents sont trop volumineux pour être parcourus et lus dans le temps de consultation imparti. Ils sont incomplets et ne montrent pas la réalité des choses et notamment la problématique des défauts qui subsistent sur l’EPR.

- Quelque-soit le résultat de cette fausse consultation, la décision a déjà été prise de démarrer l’EPR coûte que coûte quelque-soit l’état sécuritaire de l’EPR. C’est une fuite en avant du pouvoir politique insensé et dangereux pour nous.

7- Et le dérèglement climatique pas pris en compte :

- L’EPR de Flamanville est au bord de la mer. Qu’arrivera t-il lorsque la mer viendra, avec la montée des eaux et de très fortes marées, envahir la centrale nucléaire et qu’il ne sera plus possible de refroidir le cœur du réacteur. La solution nucléaire installée près de la mer ou au bord des fleuves n’est pas une solution viable à moyen terme d’ici les cinquante prochaines années car il y aura un conflit de ressource en eau pour refroidir les réacteurs. L’eau deviendra rare et sera en conflit avec les besoins de l’agriculture et les besoins des humains pour boire.

8- Une cible stratégique en cas de conflit armé avec un autre pays :

- En cas de conflit, l’exemple de la guerre en Ukraine montre que détenir des centrales nucléaires sur son sol est dangereux car elles peuvent être prises pour cibles prioritaires ou servir de chantage pour nous faire capituler en cas de risque de destruction par l’ennemie.

9- Un risque de pertes humaines en cas d’accident :

- En cas d’accident, type Fukushima, ce sont de lourdes pertes humaines et la neutralisation d’une région entière sans possibilité d’y revenir à cause de la radioactivité.

Pour toutes ces raisons, je suis résolument opposé à la mise en service de l’EPR de Flamanville.